

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 AVRIL 2024**

L'an deux mil vingt quatre le treize avril à huit heures, le Conseil Municipal de CRUZILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Gilles CHARPY-PUGET, Maire

Présents : CHAPUIS Armelle, CHARPY-PUGET Gilles, CRÉMONA Cédric, MOINE Bernard, NASSIR Marine, RATTEZ Karine, RATTEZ Thomas, THURISSET Alexandre

Excusé(e)s : GUILLEMAUD Thibaut, ROSE Jean-Philippe

Secrétaire de séance : CHAPUIS Armelle

Date de la convocation : 04 avril 2024

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

ORDRE DU JOUR :

- Entretien paysager annuel du rond-point nord de Fleurville
- Attribution des subventions aux associations
- Vote du taux des taxes locales
- Vote du budget primitif 2024
- Questions diverses

Le procès-verbal de la réunion du 24 février 2024 est lu et **adopté à l'unanimité des membres présents.**

1. Entretien paysager annuel du rond-point nord de Fleurville

L'entretien paysager du rond-point Nord de Fleurville n'est plus pris en charge pour moitié par la Communauté de Communes Bresse et saône car cette participation ne repose sur aucune base légale, cette dépense étant hors compétences communautaires et concernant de plus un ouvrage situé hors du département de l'Ain.

Il convient donc d'imputer cette moitié de dépense aux seules communes du territoire de Saône-et-Loire qui avaient été sollicitées lors de la construction de l'ouvrage en 1999.

Considérant que le rond-point se trouve sur une route départementale,

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Ne souhaite pas participer à l'entretien paysager annuel du rond-point Nord de Fleurville
- Demande que cette participation soit prise en charge par le département

2. Attribution des subventions aux associations

Le conseil municipal décide d'accorder des subventions aux associations suivantes :

Amicale des donneurs de sang du Haut Mâconnais.....	300 €
Amicale Laïque de l'Ecole Marcel Pagnol Lugny.....	200 €
AS Judo Lugny.....	100 €
Association sportive collège Victor Hugo Lugny.....	200 €
Club de foot Viré – Lugny – Haut Mâconnais.....	100 €
CAUE.....	50 €
Cruzille Patrimoine.....	350 €
Jeunes sapeurs pompiers du Haut Mâconnais de Lugny.....	200 €
Le Souvenir Français.....	50 €
Ligue nationale contre le cancer.....	150 €
Les Restaurants du Coeur.....	200 €
Secours Populaire Français.....	100 €

3. Vote du taux des taxes locales

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents décide de ne pas augmenter les taux des taxes locales :

Taxe foncière (bâti)	33,33 %
Taxe foncière (non bâti)	37,16 %
Taxe d'habitation	16,33 %

4. Vote du budget primitif 2024

Monsieur le Maire présente le budget primitif pour l'exercice 2024. Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des recettes et des dépenses de fonctionnement et d'investissement du budget 2024, approuve, à l'unanimité des membres présents, le budget communal primitif 2024 qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Section fonctionnement : 373 346,00 €
- Section investissement : 181 559,00 €

5. Questions diverses

Gilles CHARPY-PUGET informe que la **vente du local communal** situé 13 chemin des écoliers a reçu une seule demande d'un habitant de Cruzille au prix fixé. Le Conseil Municipal, a évoqué la possibilité de faire paraître une annonce sur un site dédié. La décision sera prise prochainement.

Thomas RATTEZ a rencontré le garde de l'ONF pour préciser la vente de 5 hectares de bois communal en **bois d'oeuvre**.

Marine NASSIR fait le bilan de la réunion du **CCAS** en date du jeudi 11 avril 2024. : retours positifs sur le Noël des anciens ainsi que sur les voeux du maire – points sur les personnes de 70 ans et plus (6 petits nouveaux pour cette année) – reconduction de la formule donnant la possibilité de choisir entre 3 propositions de “cadeaux” .

Karine RATTEZ explique que la procédure de **reprise de concession de tombes dans le cimetière** sera poursuivie avec prise de l'arrêté et la détermination des tombes à relever. L'entreprise D'ALASCIO, suite à sa visite au cimetière, a transmis un devis pour relèvement de certaines tombes concernées. Un colombarium sera installé (devis en attente).

Le **repas du village** aura lieu le **samedi 6 juillet 2024** à midi... qu'on se le dise!

Le **rallye des vins** passera dans notre commune le **dimanche 9 juin 2024** le jour des **élections européennes**.

La séance est levée à 12h00

La Secrétaire de séance,
Armelle CHAPUIS

Le Maire,
Gilles CHARPY-PUGET